

Enjeux de l'autonomie des infirmiers de la médecine des forces sur la réalisation des analyses biologiques en situation isolée

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Enjeux de l'autonomie des infirmiers de la médecine des forces sur la réalisation des analyses biologiques en situation isolée / Emmanuel Sennavoine

Est reproduit comme : Enjeux de l'autonomie des infirmiers de la médecine des forces sur la réalisation des analyses biologiques en situation isolée Emmanuel Sennavoine 2021

Auteur(s) : Sennavoine, Emmanuel (19..-....)

Autre(s) auteur(s) : École du Val-de-Grâce

Production : 2021

Description matérielle : 1 vol. (88-XXII p.) : ill., graph. ; 30 cm

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. 76-82

Note sur le contenu : En appendice : annexes, choix de documents

Note de thèses et écrits académiques : Mémoire en vue de l'obtention du Diplôme technique : École du Val-de-Grâce, Département de formation des personnels non médicaux : 2021

Résumé ou extrait : Le service de santé des Armées dispose, pour le soutien sanitaire de ses forces en opération extérieure, de laboratoires de biologie médicale au sein des groupements médico-chirurgicaux où sont affectés pour quelques mois des techniciens de laboratoire sous statut militaire. Il existe également, au sein de la médecine des forces, des dispositifs d'analyses biologiques et des laboratoires embarqués où des infirmiers militaires, en absence de professionnels de laboratoire, sont amenés à réaliser des analyses biologiques médicales. La crise sanitaire COVID-19 sollicite encore davantage ces personnels sur les analyses biologiques de dépistage. L'objectif de ce mémoire est de se questionner sur les enjeux de l'autonomie des infirmiers de la médecine des forces, en situation isolée, sur la réalisation d'examens biologiques. Nos entretiens semi-dirigés ont mis en exergue l'intérêt que représentent ces examens biologiques. Ces derniers ne satisfont pas, pour des raisons pratiques et capacitaires, aux exigences normatives et législatives mais permettent une prise en charge rapide des patients en opération extérieure. Par ailleurs, nous constatons que l'affectation de l'infirmier de la médecine des forces, le prédispose et nécessite plus ou moins d'autonomie pour la réalisation des analyses biologiques, selon la présence ou non d'un laboratoire embarqué. Nous démontrons également que ces personnels sont

demandeurs de formations complémentaires sur la phase analytique mais également sur la phase pré-analytique. En lien avec cette demande, les laboratoires de biologie des hôpitaux militaires, conscients du besoin de formation et des enjeux, sont sollicités pour développer davantage les compétences et ainsi l'autonomie des infirmiers en situation isolée. Notre dernière hypothèse a mis en lien les concepts sociologiques sur l'autonomie et les enjeux liés à nos infirmiers de la médecine des forces. Nous constatons alors que l'autonomie devient un facteur d'attractivité et demeure également un gage de qualité de prise en charge des analyses biologiques sous condition qu'elle soit cadrée par une collaboration médicale et que les infirmiers bénéficient de formations idoines. Afin de pouvoir assurer cette autonomie, nous proposons de mobiliser le groupement de soutien permanent du diagnostic biologique en opération extérieure. Les objectifs sont de définir un cadre général de réalisation de ces examens, de développer le dialogue avec la médecine des forces et de formaliser des parcours de formations spécifiques.

Sujet - Collectivité : France Armée. -- Services de santé

Sujet - Nom commun : Soins infirmiers militaires
Opérations extérieures

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques